S.I.R.C

Syndicat Intercommunal de Restauration Collective La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet

DELIBERATION N°5 DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 9 MARS 2023

OBJET: RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LA FOURNITURE DE REPAS AU C.C.A.S DE LA-VALETTE-DU-VAR

Le neuf mars deux mille vingt-trois à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective, régulièrement convoqué le premier mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au syndicat sous la présidence de Monsieur Alain FUMAZ.

Présents : M. Alain FUMAZ, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Stéphanie ASCIONE, M. André BAULON, Mme Martine DE SANTIS, Mme Laurence HOLLIGER, M. Alexandre RISACHER, membres titulaires.

Avaient donné procuration : Mme Hélène DELSANTO, Mme Cécile GOMEZ, M. Guillaume ROBAA, membres titulaires, Mme Marie-Hélène CHARLES, M. Jean-Marc LUCIANI, Mme Emilie ROY, membres suppléants.

Absents excusés : néant

Membres en exercice	10	Membres ayant pris part au vote	7
---------------------	----	---------------------------------	---

Monsieur Le Président explique aux membres du Comité Syndical que la convention pour la fourniture de repas au Centre Communal d'Action Sociale de La Valette-du-Var arrive à son terme au 31/03/2023. Par conséquent, il convient de procéder à son renouvellement.

Monsieur Le Président présente aux membres du Comité Syndical le projet de convention qui fixe les conditions dans lesquelles ces prestations seront assurées et précise les obligations des deux parties.

La convention est prévue pour une durée de 3 ans et 9 mois, avec effet au 1er avril 2023.

Ouï les explications du Président, Après en avoir délibéré Le Comité Syndical,

DECIDE

D'autoriser le Président du S.I.R.C à signer tous les actes nécessaires à la passation de la convention entre le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de La Valette-du-Var et le Syndicat Intercommunal de Restauration Collective.

Adopté à l'unanimité

, tale pite at 1 attraction 1111		
POUR	7	
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

La Garde, le 9 mars 2023 Le Président du S.I.R.C Alain FUMAZ